

Certifié conforme à l'acte transmis au contrôle de légalité



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de la Communauté Urbaine Grand Dijon

Séance du jeudi 1er décembre 2016

Président : M. REBSAMEN

Secrétaire de séance : M. ROZOY

Convocation envoyée le 24 novembre 2016

Publié le 2 décembre 2016

Nombre de membres du Conseil de Communauté : 79

Nombre de présents participant au vote : 66

Nombre de membres en exercice : 79

Nombre de procurations : 9

Membres présents :

M. François REBSAMEN	Mme Françoise TENENBAUM	M. Guillaume RUET
M. Pierre PRIBETICH	Mme Christine MARTIN	Mme Louise MARIN
M. Thierry FALCONNET	Mme Danielle JUBAN	M. Louis LEGRAND
M. Patrick CHAPUIS	Mme Hélène ROY	M. Patrick ORSOLA
Mme Nathalie KOENDERS	M. Georges MAGLICA	Mme Florence LUCISANO
M. Rémi DETANG	M. Joël MEKHANTAR	M. Jean DUBUET
Mme Catherine HERVIEU	Mme Nuray AKPINAR-ISTIQUAM	Mme Anne PERRIN-LOUVRIER
M. José ALMEIDA	Mme Sladana ZIVKOVIC	Mme Céline TONOT
M. Jean-François DODET	Mme Océane CHARRET-GODARD	M. Jean-Philippe MOREL
M. François DESEILLE	M. Jean-Claude DECOMBARD	M. Nicolas BOURNY
Mme Colette POPARD	M. Denis HAMEAU	M. Jean-Michel VERPILLOT
M. André GERVAIS	Mme Anne ERSCHENS	Mme Corinne PIOMBINO
M. Frédéric FAVERJON	M. Laurent BOURGUIGNAT	M. Jean-Louis DUMONT
M. Didier MARTIN	M. François HELIE	M. Patrick BAUDEMMENT
M. Jean-Patrick MASSON	Mme Chantal OUTHIER	M. Dominique SARTOR
Mme Badiaâ MASLOUHI	M. Emmanuel BICHOT	Mme Lydie CHAMPION
M. Benoît BORDAT	Mme Frédérique DESAUBLIAUX	Mme Michèle LIEVREMONT
M. Charles ROZOY	M. Hervé BRUYERE	M. Philippe BELLEVILLE
M. Jean-Claude GIRARD	M. Jean ESMONIN	M. Gilbert MENUT
M. Patrick MOREAU	Mme Sandrine RICHARD	Mme Noëlle CAMBILLARD
M. Jean-Yves PIAN	Mme Claudine DAL MOLIN	M. Cyril GAUCHER
Mme Stéphanie MODDE	M. Yves-Marie BRUGNOT	M. Adrien GUENE.

Membres absents :

M. Dominique GRIMPRET	Mme Anne DILLENSEGER pouvoir à Mme Nathalie KOENDERS
M. François NOWOTNY	Mme Lê Chinh AVENA pouvoir à Mme Christine MARTIN
M. Gaston FOUCHERES	Mme Chantal TROUWBORST pouvoir à M. François DESEILLE
M. Jacques CARRELET DE LOISY	M. Christophe BERTHIER pouvoir à M. Denis HAMEAU
	M. Alain HOUPERT pouvoir à M. Philippe BELLEVILLE
	Mme Catherine VANDRIESSE pouvoir à M. François HELIE
	M. Édouard CAVIN pouvoir à Mme Frédérique DESAUBLIAUX
	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET pouvoir à Mme Anne PERRIN-LOUVRIER
	M. Damien THIEULEUX pouvoir à M. Adrien GUENE.

OBJET : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET ATTRACTIVITE
Association FOODTECH - Demande de subvention 2017

L'écosystème FoodTech Dijon Bourgogne-Franche-Comté a été labellisé Frenchtech le 25 juillet 2016. Par cette labellisation le Grand Dijon rejoint la dynamique impulsée par le gouvernement en 2013 pour faire de la France un acteur majeur en matière d'économie numérique à l'échelle internationale.

L'écosystème FoodTech Dijon Bourgogne-Franche-Comté entend se positionner comme leader du réseau thématique FoodTech, qui comprend également les métropoles Frenchtech de Brest, Rennes-Saint-Malo, Lyon et Montpellier. L'élection, le 16 novembre 2016, du référent thématique dijonnais en tant que secrétaire national du réseau FoodTech pour une durée de deux ans est une première étape importante. La poursuite de cet objectif implique également la mise en œuvre d'un programme d'actions ambitieux dès l'année 2017 : lancement, dès le mois de janvier, de l'accélérateur de startups ACCELERISE destiné à attirer et faire croître des entreprises emblématiques au niveau national et international dans la thématique, des participations collectives à des salons internationaux, et l'organisation à Dijon en juin 2017 de l'événement national FoodTech de référence...

Le budget prévisionnel de l'association, implantée à Dijon, s'élève à 370.000 € (hors accélérateur, entièrement financé par les acteurs privés à hauteur de 700.000 €)

Du point de vue des recettes, les partenaires économiques contribueront à hauteur de 190.000 € (30.000 € en fonctionnement et 160.000 € en partenariat pour le salon), l'Université de Bourgogne a donné son accord pour une participation de 10.000 €, la Région Bourgogne-Franche-Comté est sollicitée pour 120.000 €.

Cette initiative est un nouvel atout discriminant pour le Grand Dijon en termes d'attractivité et de rayonnement national et international, au croisement des thématiques sur lesquels le Grand Dijon revendique une réelle expertise, de l'alimentation « de la fourche à la fourchette », de la santé et de l'économie numérique.

Par courrier en date du 26 octobre 2016, l'association sollicite le Grand Dijon pour un accompagnement financier de 50.000 € aux côtés de la région.

Le versement de cette subvention interviendra en deux fois selon les modalités définies dans la convention de financement entre la Communauté Urbaine du Grand Dijon et l'association Foodtech, jointe à la présente délibération.

LE CONSEIL,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
DÉCIDE :

- **d'attribuer** une subvention à l'association Foodtech, d'un montant de 50.000 €, au titre de son fonctionnement pour 2017 ;
- **d'approuver** le projet de convention à intervenir entre l'association Foodtech et la Communauté Urbaine du Grand Dijon, précisant les modalités de versement de cette subvention ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer toutes pièces nécessaires à la bonne administration de ce dossier ;

SCRUTIN : POUR : 75
CONTRE : 0

ABSTENTION : 0
NE SE PRONONCE PAS : 0

DONT 9 PROCURATION(S)